

**Place  
au  
peuple !**

**Jean-Luc  
Mélenchon**

Candidat du Front de Gauche  
à l'élection présidentielle  
Député européen  
[www.jean-luc-melenchon.fr](http://www.jean-luc-melenchon.fr)

Les Lilas, le 28 mars 2012

Forum pour d'Autres Indicateurs de  
richesses

Mesdames et Messieurs les co-présidents et vice-présidents de FAIR

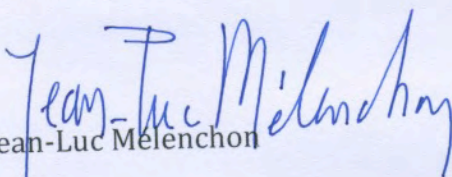
Votre lettre et votre questionnaire ont retenu toute mon attention. Je tiens à vous affirmer que les préoccupations que vous exprimez rencontrent pleinement celles du Front de Gauche.

En particulier, la crise que le capitalisme mondial a imposée aux peuples nous oblige à engager une transformation profonde de nos modes de production et de consommation. La course au profit et à l'accumulation, l'aggravation des inégalités sociales et la dégradation écologique sont devenues insoutenables. Plus encore, le bien-être humain ne peut plus être attaché à une conception limitée à la richesse marchande ou matérielle. Il faudrait détenir un pouvoir d'achat suffisant pour en jouir, sans égard ni pour l'immense majorité des humains, ni pour les équilibres des écosystèmes.

Des bifurcations radicales doivent être opérées en matière de politique économique. Celle-ci ne peut plus promouvoir la croissance sans s'interroger sur la qualité de la production et sa juste répartition. Il faut aussi revoir les représentations de la réalité économique et sociale, dont les indicateurs de richesse qui constituent votre sujet de réflexion sont un élément important.

Je vous prie de trouver ci-dessous quelques éléments de réponse à votre questionnaire que le Front de gauche des économistes a élaborés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

  
Jean-Luc Mélenchon

**FRONT  
DE GAUCHE**

8, rue Chassagnolle • 93260 Les Lilas • 01 55 82 01 50

[www.placeaupeuple2012.fr](http://www.placeaupeuple2012.fr)



## Réponses du Front de Gauche des économistes

1) J'approuve votre idée de publication simultanée des comptes économiques de la nation et de comptes sociaux et environnementaux. À cet égard, nous disposons déjà d'une panoplie d'indicateurs de type qualitatif sur les inégalités, l'emploi, le chômage, les conditions de travail, l'état de santé de la population, son niveau d'éducation ou d'accès au logement, en termes globaux et par catégories sociales. Pour l'heure, ils ne bénéficient pas d'autant de publicité que le seul indicateur du PIB, d'autant plus que la dégradation sociale s'est accentuée ces dernières années et que les pouvoirs économique et politique avaient peu d'intérêt à leur publicité. J'entends bien que cette situation doit changer et votre idée de publication simultanée est bonne. Mais les timides efforts de l'INSEE et du CESE pour développer un ensemble d'indicateurs reflétant la totalité des évolutions de la société doivent être accentués fortement, en direction d'un **indicateur synthétique de progrès humain, plus ambitieux que la simple présentation simultanée de deux comptes séparés, économiques et socio-environnementaux.**

Je précise toutefois qu'il ne me paraît pas opportun de jeter un opprobre sans nuance sur le PIB, au motif qu'il serait le guide de l'économie actuelle ; car ce qui guide surtout celle-ci, dans les décisions d'investissement et de choix stratégiques, est malheureusement le taux de rentabilité du capital et non le taux de croissance du PIB. De plus, sans le PIB, nous n'aurions pas d'indication sur le revenu global à répartir ensuite. Ce point est décisif lorsque l'on se fixe, comme je l'ai proposé, de réduire fortement les inégalités. Je vous rappelle que la proposition du Front de gauche est de réduire l'écart des revenus de 1 à 20, et d'accomplir une réforme radicale de la fiscalité en réintroduisant une progressivité très forte, allant jusqu'à un taux marginal de 100 % au-delà du plafond de 20 fois le revenu minimum.

En matière d'indicateurs environnementaux, vous partagerez certainement l'idée que l'adjonction de l'adjectif « vert » au PIB, ou l'invention de l'épargne nette ajustée promue par la Banque mondiale, reprise par la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social, et semble-t-il par l'INSEE, sont susceptibles d'aller encore davantage dans le sens de la marchandisation de la nature, marchandisation contre laquelle nous luttons, en ce qui concerne l'eau, la terre, les matières premières, etc., de la même façon que nous nous sommes farouchement opposés à la marchandisation des connaissances entreprise notamment par le biais de la brevetabilité du vivant et des découvertes scientifiques.

Notre principe est donc le suivant : l'organisation de la société doit viser l'intérêt général, l'émancipation de chacune et de chacun, et le



bonheur humain. Elle doit donc encourager les activités socialement utiles car il n'y a pas de progrès humain quand seules les activités offrant une rentabilité suffisante au capital se développent. Elle doit permettre une citoyenneté effective car il n'y a pas de progrès durable si les citoyens sont transformés en consommateurs sommés d'écouler une production qui croît sans cesse indépendamment de toute prise en compte de l'impact environnemental et des besoins réellement humains.

Ces nouveaux objectifs nécessitent d'autres indicateurs que ceux à partir desquels est actuellement jugé le « progrès » des sociétés, notamment le PIB utilisé pour mesurer la croissance. Les indicateurs dominants sont en effet indexés sur une autre finalité que celle du progrès humain : le profit et la production pour elle-même, indépendamment de son utilité sociale. Nous proposons donc la mise en œuvre de nouveaux indicateurs qui contribueront à engager une réorientation radicale de nos modes de production, d'échange et de consommation, mais aussi à inventer une nouvelle conception du progrès, lequel ne peut plus et ne doit plus être envisagé comme le résultat assuré de la seule accumulation de consommations.

Si le PIB a un intérêt local, comme indicateur du revenu global, il n'est donc pas un bon indicateur du progrès humain, dans la mesure où il additionne des productions sans tenir compte de leur utilité sociale. La reconstruction d'une ville suite à son inondation ou la privatisation des hôpitaux peuvent le faire augmenter. Il ne prend pas en compte les effets humains, sociaux ou psychologiques des activités humaines. Son niveau comme son évolution ne tiennent pas compte de la pauvreté, des inégalités ou de la cohésion sociale. Même le concept alternatif « d'indicateur de développement humain » (IDH), forgé par le PNUD, repose en grande partie sur le PIB. Il nous faut donc d'autres instruments synthétiques de mesure capables de prendre en compte toutes les dimensions du progrès humain.

C'est pourquoi le Front de Gauche propose la création d'un **Indicateur synthétique de progrès humain (IPH)**, qui devrait prendre en compte quatre groupes de critères :

- **l'épanouissement personnel et l'émancipation** (protection des libertés personnelles et publiques, éducation, amélioration des conditions de travail - baisse du temps de travail, diminution des maladies professionnelles et du stress -, espérance de vie en bonne santé, etc.) ;
- **la sociabilité et la cohésion sociale** (développement de la vie associative, taux d'emploi et de sous-emploi, niveau de protection sociale, prise en compte de toutes les dépendances, de l'isolement, taux de suicide, racisme, mixité sociale, etc.)
- **l'égalité et la justice sociale** (inégalités de patrimoine et de revenu, reproduction sociale, égalité femmes-hommes, égalité d'accès à la culture, à l'enseignement supérieur, aux services publics...);



- **le respect de l'environnement** (empreinte écologique, pollutions, taux d'émission de CO<sub>2</sub>, etc.).

2) L'obligation pour toutes les entreprises et les administrations de faire état de l'impact de leurs activités sur les individus et la société devrait être inscrite dans la loi. Celle-ci donnerait une réalité aux préoccupations exprimées dans le point précédent.

3) Vous insistez dans votre troisième question sur les problèmes créés par la financiarisation à laquelle tout le programme du Front de gauche veut mettre un terme définitif. La socialisation du secteur bancaire est l'horizon nécessaire de cette remise en ordre au service de la société, avec un contrôle citoyen à tous les niveaux, de la banque centrale aux banques locales, en lien avec les besoins collectifs locaux. Dans cette perspective, la séparation nette des banques de dépôt et des banques de placement doit être opérée.

Face à la dite crise de la dette publique, le Front de gauche s'est résolument prononcé pour un refus radical des plans d'austérité, du nouveau TSCG et de son pendant le MES. Nous nous inscrivons dans la mobilisation pour un audit citoyen de la dette publique, de façon à mettre en débat public le fait qu'une large part de cette dette est due aux allègements fiscaux accordés aux catégories riches et à l'endossement de la crise par la collectivité au moment où la récession s'est installée.

Concernant le ratio de la dette publique par rapport au PIB de 60 % que les États ont l'obligation de respecter depuis le traité de Maastricht, nous disons qu'il n'a aucune légitimité théorique, et a fortiori démocratique. Ce ratio pose d'abord un problème théorique grave, puisqu'il rapporte un stock à un flux. En outre, comme le ratio de 3 % de déficit annuel, il néglige la nécessité pour la collectivité (État, collectivités locales et hôpitaux) d'anticiper, au besoin par la création monétaire, l'augmentation des besoins sociaux. On revient donc à la thématique portée par votre première question sur la qualité des biens et services qui doit primer sur la quantité.

Cependant, vous semblez réticent à tenir pour valable le principe d'un ratio exprimé par rapport au PIB. Pourtant, les recettes fiscales, sur lesquelles vous attirez à juste titre l'attention, sont fonction, à structure de la fiscalité constante, de l'évolution (à la hausse ou à la baisse) du PIB. C'est la raison pour laquelle le Front de gauche veut à la fois modifier la structure du PIB et la structure de la fiscalité. La transformation de l'une ne va pas sans celle de l'autre.

4) Toutes ces considérations n'auront de portée réelle, c'est-à-dire transformatrice, que si elles deviennent l'objet de débats profonds



dans la société. Non pas pour en arrêter les aspects techniques, mais pour en définir les principes, les objectifs et les moyens de contrôle.

Ainsi, **la composition exacte de l'IPH et le poids relatif affecté à chacun des indicateurs qui le composent feront l'objet d'un grand débat populaire, avec assemblées citoyennes locales et forums.** A l'issue de ce débat public et d'une phase importante d'information et de débat public sur la liste des critères retenus, on engagera un recensement de l'échelle des priorités sociales des citoyens, en vue de classer ces critères par ordre de préférence et de déterminer ainsi leur poids relatif dans le calcul de l'IPH (par la suite, l'échelle des préférences sociales pourra être révisée à chaque recensement de la population et par une enquête annuelle entre chaque recensement). Puis l'IPH sera d'abord soumis au débat et au vote du Parlement, un projet de loi précisant le contenu et la méthode de calcul de l'IPH. En tant qu'horizon que la société se donne à elle-même, l'IPH entrera dans le « domaine de souveraineté populaire directe » que nous proposons de créer dans le cadre de la VI<sup>e</sup> République parlementaire et sociale, laquelle devra accomplir et institutionnaliser le projet inachevé de la démocratie effective. Ce domaine de souveraineté populaire directe, aux côtés du domaine législatif et du domaine réglementaire, regroupera les questions sur lesquelles la ratification par référendum sera rendue nécessaire (par ex. traités européens, délégation de souveraineté, périmètre des services publics, et donc modification de l'IPH). **L'IPH entrera donc en vigueur après sa ratification par un référendum citoyen. Cette procédure de double ratification garantira la satisfaction de deux exigences : celle d'une véritable délibération publique, qui nécessite l'intervention du Parlement, et celle de l'approbation populaire directe, indispensable quand il s'agit de définir la finalité collective reconnue comme telle par la communauté politique.**

Ainsi l'IPH sera un instrument démocratique permettant à la société de débattre de ses fins. Il s'agit bien d'élaborer un indicateur non seulement reconnu dans la communauté scientifique, mais que pourrait s'approprier chaque citoyen comme l'information cruciale et significative qui doit se substituer notamment au « taux de croissance ». Il est donc impératif de combiner l'expertise nécessaire à la construction technique d'un tel indicateur et une large participation populaire dans son institution sociale. Cette démarche sera mise en œuvre à tous les échelons. Des IPH locaux seront notamment élaborés permettant aux citoyens de discuter et évaluer l'action de leurs collectivités territoriales.

L'enjeu est en réalité le suivant : ce n'est pas au statisticien de dire à un peuple souverain comment il doit apprécier son bien-être et la qualité de sa société ; c'est au peuple souverain d'expliquer au statisticien de quels indicateurs il a besoin pour contrôler les progrès ou les régressions de la société. L'usage croissant de classements internationaux sur la base des indices jugés pertinents par le monde



capitaliste anglo-saxon est en fait une facette de l'impérialisme culturel qui vise à formater les politiques publiques et les systèmes économiques en formatant les représentations collectives. De tels classements ne constituent pas des outils de comparaison internationale, mais des outils d'alignement international des finalités sociales. L'IPH, au contraire, permet la comparaison internationale, précisément parce que sa composition est adaptée à la culture et à l'échelle de préférence spécifique aux citoyens d'un pays donné. Il donne ainsi une mesure plus exacte des progrès réalisés dans chaque pays que si l'on évaluait ceux-ci sur la base d'un étalon identique, mais différemment reconnu comme un signe de progrès par les diverses populations. L'IPH permettra donc de comparer le rythme de progrès humain effectif, qui ne peut consister en autre chose qu'un progrès mesuré à partir de l'échelle des préférences de la population concernée.

5) La transformation sociale et écologique que veut promouvoir le Front de gauche n'a pas vocation à rester confinée au niveau national. Le Front de gauche s'inscrit dans la longue bataille pour une Europe débarrassée de la logique financière, de la logique du profit, qui fut menée contre le projet de traité constitutionnel, contre le traité de Lisbonne, et aujourd'hui contre le TSCG, la règle d'or et l'austérité.

Il va de soi que si nous réussissons à mettre en œuvre une transformation sociale et écologique en profondeur à l'échelle européenne, nous proposerons que soient construits des indicateurs adéquats ; le respect de l'environnement sera donc l'un des quatre critères nodaux du nouvel IPH que nous entendons promouvoir. Nous en avons d'autant plus besoin que nous projetons un rapprochement des économies et des modèles sociaux par le haut.

Nous vous remercions d'avoir souligné l'importance à accorder aux indicateurs de société reflétant de nouvelles valeurs et de nouveaux objectifs. Nous ne pensons pas que ce sont les indicateurs qui bouleversent en eux-mêmes la donne, mais ils participent à la légitimation des transformations réelles à opérer et à l'approfondissement de la démocratie.